



## Aide pour augmentation de loyer

Par **xavierlub**, le **03/07/2010** à **21:11**

Bonjour a tous voila je ne sais pas ou me renseigner pour mon problème alors j'essais ici :

Mes parents ont hérités de ma grand-mère un appartement en fin 2005 et il y avait déjà des locataires, et depuis 2005 a 2010 mes parents n'ont pas augmenter le loyer et voudraient le faire.

Ils ont demandés au notaire et il est incapable de leurs dire et il leur a dit de se renseigner ailleurs.

Donc le loyer depuis 2005 est de 421,37 euro par mois, l'appartement est constitué de 3 chambres, salle à manger et salon, cuisine, salle de bain et cave, l'immeuble a un ascenseur aussi

Donc pouvez vous me dire de combien ils peuvent augmenter le loyer par rapport a la somme de départ et se qui aurai du augmenter chaque année depuis 2005

Merci a tous

Mes cordiales salutations

Par **jeetendra**, le **04/07/2010** à **10:21**

[fluo]ADIL DES PYRENEES-ATLANTIQUES :[/fluo]

Pau  
7, rue Camy  
64000 Pau  
Tél : 05.59.02.26.26

Bayonne  
28, rue Lormand  
64100 Bayonne  
Tél : 05.59.59.11.00

Email : [adil.64@wanadoo.fr](mailto:adil.64@wanadoo.fr)

Bonjour, l'augmentation de loyer en cours de bail locatif est très encadré (loi de 1989), prenez contact avec l'Association ADIL (adresses ci-dessus), ils vous renseigneront, bon dimanche à vous.

Par **xavierlub**, le **04/07/2010** à **12:55**

Merci beaucoup  
J'ai posé la question car aussi on n'a pas le bail qui a été fait par ma grand-mère et les locataires